

4 avril 2024

CEPEJ-Pilot Courts(2024)F/OJ1

**COMMISSION EUROPÉENNE POUR L'EFFICACITÉ DE LA JUSTICE
(CEPEJ)**

RÉSEAU DES TRIBUNAUX RÉFÉRENTS

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

17^{ème} réunion

Belgique, Malines

10 avril 2024, 9h30 - 17h30

Réunion avec interprétation français-anglais

**LIEU
LAMOT CONGRES – EN ERFGOEDCENTRUM
Van Beethovenstraat 8/10
2800 Malines
BELGIQUE**



L'objectif de cette réunion est triple :

- 1. informer les tribunaux référents des outils que la CEPEJ a récemment adoptés**
- 2. recueillir les remarques des tribunaux référents sur les différents travaux en cours de la CEPEJ**
- 3. échanger des expériences et pratique entre tribunaux référents**

INFORMATIONS IMPORTANTES

La réunion sera organisée autour **d'ateliers thématiques** tout au long de la journée. Les participants se réuniront en session **plénière** au début et à la fin de la réunion. Vous pourrez participer à chacun des ateliers en fonction de l'intérêt que vous portez aux différents thèmes. Vous êtes ainsi encouragés à **circuler d'un atelier à l'autre**. Les ateliers se dérouleront le matin et l'après-midi. Une interprétation simultanée français-anglais sera assurée lors des sessions plénières. Les discussions dans les ateliers se dérouleront en anglais. Si nécessaire, l'interprétation consécutive du/vers le français sera assurée.

1. 9h00 – 9h15 : Enregistrement des participants

Lieu : LAMOT CONGRES – EN ERFGOEDCENTRUM - Auditorium

2. 9h15 – 9h30 : Photo de groupe

3. 9h30 – 9h45 : Ouverture de la réunion (Auditorium)

- Discours d'ouverture par Francesco Depasquale, Président de la CEPEJ
- Discours d'ouverture par Paul Van Tigchelt, ministre de la Justice de Belgique

4. 9h45 – 10h00 : Travaux de la CEPEJ (Auditorium)

- CEPEJ : Présentation des principaux travaux réalisés en 2023 et des priorités de 2024 par Muriel Décot, Secrétaire exécutive de la CEPEJ

5. 10h00 – 12h30 : Première session d'atelier (Cafétéria)¹

Vous pouvez choisir de participer à l'un ou plusieurs des ateliers suivants :

- **Atelier 1 : Outil de réduction de l'arriéré judiciaire**
La CEPEJ a adopté un outil de réduction de l'arriéré judiciaire en 2023. Les tribunaux référents ont contribué à son élaboration en partageant leurs expériences en la matière. Cet atelier constitue le suivi de la discussion qui a eu lieu lors de la 16^{ème} réunion plénière des tribunaux référents tenue en 2023 en vue de déterminer la meilleure façon de déployer l'outil de réduction de l'arriéré judiciaire.

Modérateurs : Dimitrije Sujeranovic et Eva Konecna

¹ Les quatre ateliers (tournants) se dérouleront en parallèle avec une pause-café.

Points clés de la discussion :

- *Est-ce que votre juridiction collecte et analyse les données visant à mesurer l'arriéré judiciaire ? Si oui, veuillez décrire le type de données et d'informations collectées.*
- *L'outil de réduction de l'arriéré judiciaire de la CEPEJ comprend une liste de mesures pour résorber l'arriéré judiciaire qui sera complétée par une base de données en ligne des pratiques de réduction de l'arriéré judiciaire. Votre tribunal a-t-il mis en place des mesures concrètes de réduction de l'arriéré judiciaire ? Si oui, seriez-vous en mesure de contribuer à la collecte de pratiques pour la base de données ?*
- *Est-ce que votre tribunal met en place des objectifs visant à réduire l'arriéré judiciaire et/ou des délais cadres dans lesquels les affaires doivent être résolues ? Votre tribunal dispose-t-il d'un système de suivi de l'évolution de l'arriéré judiciaire et d'identification des tendances et des flux d'affaires afin de prévenir sa création ?*

Documents de référence

- [Outil de réduction de l'arriéré judiciaire](#)
- [Formulaire pour la collecte d'information sur les pratiques de réduction de l'arriéré](#)

- **Atelier 2 : Évaluation de la qualité du travail des juges**

Le CEPEJ-GT-QUAL élabore actuellement les lignes directrices sur l'évaluation de la qualité du travail des juges. Les tribunaux référents ont partagé leurs expériences dans ce domaine lors de la 16^{ème} réunion plénière tenue en 2023. Cet atelier s'inscrit dans le prolongement de ce partage d'expériences en vue de contribuer à la finalisation de ces lignes directrices.

Modérateurs : Wim David et Clémence Bouquemont Da Costa

Points clés de la discussion :

- *Quelle est la méthodologie employée pour évaluer la qualité du travail des juges ?*
- *Quels sont les critères d'évaluation de la qualité du travail des juges ? Comment sont-ils applicables en pratique dans votre juridiction ?*
- *Quelle est votre expérience quant à l'utilisation d'une évaluation à 360° ?*

Document de référence

- [Note d'information sur l'évaluation de la qualité du travail des juges](#)

- **Atelier 3 : Utilisation de l'intelligence artificielle (IA) générative dans les systèmes judiciaires**

Le CEPEJ-GT-CYBERJUST a commencé à travailler sur une étude relative à l'utilisation de l'IA générative dans le domaine de la justice, compte tenu de son potentiel dans des environnements contrôlés et de ses risques dans des environnements non contrôlés. Cet atelier vise à recueillir les expériences des tribunaux référents dans ce domaine afin de contribuer à l'élaboration de cette étude.

Modérateurs : Jeannette Verspui et Muriel Décot

Points clés de la discussion :

- *Utilisez-vous l'IA générative ? Si cela n'est pas le cas, êtes-vous sur le point de la développer ou prévoyez-vous de la développer dans votre tribunal ? Avez-vous connaissance de l'utilisation de l'IA générative par d'autres juridictions de votre pays ou s'il est question au niveau étatique de la mettre en place au sein des cours ?*

- *Dans quels cas envisagez-vous l'utilisation raisonnable de l'IA générative au sein de la justice ? Où voyez-vous le potentiel d'application de l'IA générative dans les tribunaux ?*
- *Selon vous, quels sont les principaux défis liés à l'utilisation de l'IA générative dans les tribunaux ?*

Document de référence

- [L'utilisation de l'intelligence artificielle \(IA\) générative par les professionnels de la justice dans un contexte professionnel](#)

- **Atelier 4 : Évaluation des systèmes judiciaires**

La CEPEJ mène un processus régulier d'évaluation des systèmes judiciaires des États membres du Conseil de l'Europe. L'objectif de cet atelier est de discuter avec les tribunaux référents de certains aspects pertinents pour les cycles d'évaluation. De plus, CEPEJ-STAT sera présenté lors de l'atelier pour montrer aux tribunaux référents où trouver des données sur les systèmes judiciaires qui peuvent être utiles pour leur propre pratique.

Modérateurs : Francesco Depasquale et Christel Schurrer

Points clés de la discussion :

- *Dans quelle mesure les rapports d'évaluation de la CEPEJ peuvent-ils être utiles à votre pratique ?*
- *Comment pouvez-vous promouvoir les rapports d'évaluation de la CEPEJ au sein de votre juridiction ?*
- *En quoi CEPEJ-STAT peut-il être utile dans votre pratique ?*

Documents de référence

- [CEPEJ Rapport d'évaluation](#) et [Fiches pays](#)
- CEPEJ-STAT: [Access to the CEPEJ-STAT dynamic database](#)

6. 12h30 : Fin de la première session

- *Pause déjeuner*

7. 14h30 – 16h00 : Deuxième session d'atelier (Cafétéria)

Vous pouvez choisir de participer à l'un ou plusieurs des ateliers suivants :

- **Atelier 1 : Outils de mesure de la charge de travail dans les systèmes judiciaires**

Le CEPEJ-SATURN a commencé à travailler sur une étude relative aux outils de mesure de la charge de travail dans les systèmes judiciaires. Cet atelier vise à recueillir les pratiques des tribunaux référents en matière de mesure de la charge de travail dans leurs tribunaux.

Modérateurs : Alexandre Palanco et Eva Konecna

Points clés de la discussion :

- *Comment mesurez-vous la charge de travail dans votre tribunal ? Mesurez-vous la charge de travail des juges ainsi que du personnel des tribunaux ?*
- *A quelles fins la charge de travail est-elle mesurée (par exemple, l'attribution des affaires, l'évaluation des ressources financières et humaines, etc.) ?*
- *Quels sont les importants aspects de la mesure de la charge de travail dans les tribunaux ?*
- *Quelles difficultés avez-vous rencontrées pour mesurer la charge de travail dans les tribunaux ?*

Document de référence

- Note d'information sur les outils de mesure de la charge de travail dans les systèmes judiciaires

- **Atelier 2 : Évaluation de la qualité du travail des juges**

Le CEPEJ-GT-QUAL développe actuellement les lignes directrices sur l'évaluation de la qualité du travail des juges. Les tribunaux référents ont partagé leurs expériences dans ce domaine lors de la 16^{ème} réunion plénière tenue en 2023. Cet atelier s'inscrit dans le prolongement de ce partage d'expérience en vue de contribuer à la finalisation de ces lignes directrices.

Modérateurs : Clémence Bouquemont Da Costa et Wim David

Points clés de la discussion :

- *Quelle est la méthodologie employée pour évaluer la qualité du travail des juges ?*
- *Quels sont les critères d'évaluation de la qualité du travail des juges ? Comment sont-ils applicables en pratique dans votre juridiction ?*
- *Quelle est votre expérience quant à l'utilisation d'une évaluation à 360° ?*

Document de référence

- [Note d'information sur l'évaluation de la qualité du travail des juges](#)

- **Atelier 3 : Utilisation de l'intelligence artificielle (IA) générative dans les systèmes judiciaires**

Le CEPEJ-GT-CYBERJUST a commencé à travailler sur une étude relative à l'utilisation de l'IA générative dans le domaine de la justice, compte tenu de son potentiel dans des environnements contrôlés et de ses risques dans des environnements non contrôlés. Cet atelier vise à recueillir les expériences des tribunaux référents dans ce domaine afin de contribuer à l'élaboration de cette étude.

Modérateurs : Jeannette Verspui et Muriel Décot

Points clés de la discussion :

- *Utilisez-vous l'IA générative ? Si cela n'est pas le cas, êtes-vous sur le point de la développer ou prévoyez-vous de la développer dans votre tribunal ? Avez-vous connaissance de l'utilisation de l'IA générative par d'autres juridictions de votre pays ou s'il est question au niveau étatique de la mettre en place au sein des cours ?*
- *Dans quels cas envisagez-vous l'utilisation raisonnable de l'IA générative au sein de la justice ? Où voyez-vous le potentiel d'application de l'IA générative dans les tribunaux ?*
- *Selon vous, quels sont les principaux défis liés à l'utilisation de l'IA générative dans les tribunaux ?*

Document de référence

- [L'utilisation de l'intelligence artificielle \(IA\) générative par les professionnels de la justice dans un contexte professionnel](#)

- **Atelier 4 : Évaluation des systèmes judiciaires**

La CEPEJ mène un processus régulier d'évaluation des systèmes judiciaires des États membres du Conseil de l'Europe. L'objectif de cet atelier est de discuter avec les tribunaux référents de certains aspects pertinents pour les cycles d'évaluation. De plus, CEPEJ-STAT sera présenté lors de l'atelier pour montrer aux tribunaux référents où trouver des données sur les systèmes judiciaires qui peuvent être utiles pour leur propre pratique.

Modérateurs : Francesco Depasquale et Christel Schurrer

Points clés de la discussion :

- *Dans quelle mesure les rapports d'évaluation de la CEPEJ peuvent-ils être utiles à votre pratique ?*
- *Comment pouvez-vous promouvoir les rapports d'évaluation de la CEPEJ au sein de votre juridiction ?*
- *En quoi CEPEJ-STAT peut-il être utile dans votre pratique ?*

Documents de référence

- [CEPEJ Rapport d'évaluation](#) et [Fiches pays](#)
- CEPEJ-STAT: [Access to the CEPEJ-STAT dynamic database](#)

8. 16h30 – 17h00 : Compte-rendu des ateliers (Auditorium)

- Résumé des discussions menées dans les ateliers

9. 17h00 – 17h30 : Principaux développements récents dans les tribunaux référents (Auditorium)

- Présentation par les tribunaux référents des pratiques mises en œuvre dans leurs tribunaux ou systèmes judiciaires : n'hésitez pas à intervenir

10. 17h30 : Fin de la réunion

- Conclusions par Paul Dhaeyer, Président du Tribunal d'entreprise de Bruxelles, Belgique

11. Dîner